



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2022/031

**Réunion du 31 mars 2022 à 19h00
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.**

Date de convocation : 23/03/2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Date d'affichage : 23/03/2022

Présents : 22

Votants : 28

Présents à l'ouverture de séance : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Séverine CHERDON, M. Pascal COLSON, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET et Mme Magali ROGER

Excusés avec pouvoir de vote : Mme Barbara CORDONNIER CORNEVIN ayant donné pouvoir de vote à Mme Marie Claude BERGERY, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, ayant donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Marc DESGEORGES ayant donné pouvoir de vote à Mme Marie Claude BERGERY, M. Benoit LAIES ayant donné pouvoir de vote à Mme Marie Claude BERGERY, Mme Gisèle LAROCHE ayant donné pouvoir de vote à M. Francis BOLY, M. Laurent MOREAU ayant donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD

Secrétaire de séance : M. Frédéric MULLER

Objet : Taux d'imposition 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29 ;

Vu le Code Général des Impôts ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 22 mars 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE par 21 VOIX POUR et 7 ABSTENTIONS (M. COLSON Pascal, M. COURVOISIER CLEMENT, Mme COSSON Geneviève, Mme DERVIN Eva, Mme DION Valentine, Mme HAUDECOEUR Agnès, M. MACHINET Jean Baptiste), d'adopter les taux d'imposition 2022 suivants :

- o Taxe sur le foncier bâti : 39%
- o Taxe sur le foncier non bâti 25,62 %

Et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et pièces quelconques liés à cette délibération.

Fait en mairie le 04/04/2022

Le Maire,

Yann DUGARD



**Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :**